

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Appel à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée n°77

Aménagement d'une zone de parking sur le Haras National de Pompadour (19)

08 11 90 21 31
Prix d'un appel local
www.ifce.fr

Année 2017

Sommaire

- 1- l'objet de l'appel à concurrence
- 2- Le conetxt
- 3- Les objectifs
- 4- Les attestes de l'appel à concurrence
- 5- Conditions particulières



1 L'objet de l'appel à concurrence

Cet appel à concurrence a pour objet l'aménagement d'une zone de parking pour accueillir les véhicules transportant des équidés.

Appel à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée soumis au code des marchés publics art. 28

Le marché prend effet au jour de sa notification pour une durée de 5 mois.

2 Le contexte

L'établissement public national à caractère administratif Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), placé sous la tutelle des Ministères chargés de l'Agriculture et des Sports, l'IFCE est un opérateur public, prestataire de services destinés à l'ensemble des acteurs de la filière cheval, à la demande de l'Etat, des organisations socioprofessionnelles et des collectivités locales.

3 Les objectifs

Il s'agit de réaliser la stabilisation d'une zone enherbée afin qu'elle puisse tenir sa fonction de parking pour véhicules PL quelles que soient les conditions météorologiques. Cette zone est située derrière l'écurie n°1, dans le Haras national. Une visite sur site est impérative.

4 Les attentes de l'appel à concurrence

Les attentes concernant le(s) fournisseur(s) retenu(s) sont :

Un prestataire qualifié et présentant des références.

Un prestataire apte à réaliser la prestation en prenant en compte le calendrier des manifestations se déroulant sur le site.

Les prix sont fermes pour la durée du marché.

5 Conditions particulières

5.1 Identification de l'établissement passant commande

Institut Français du Cheval et de l'Équitation
Haras National de Pompadour
Le Château
19230 Pompadour

5.2 Délais et contacts



**Date limite de remise des réponses :
Le lundi 19 décembre 2016 à 12 heures**

Les réponses doivent être transmises à l'adresse ci-dessous et en priorité **par voie électronique**:

**IFCE
services achats
Route de Troche – B.P 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
achats@ifce.fr**

Personne à contacter pour toute demande de renseignements techniques :

Contact technique :
Directeur de la délégation territoriale Limousin – 19 230 Pompadour
Olivier LEGOUIS
Tel. : 05 55 97 11 03
olivier.legouis@ifce.fr

Contact technique :
Adjoint au directeur – 19 230 Pompadour
Guy LAGRAVE
Tel. : 06 07 10 23 42
guy.lagrange@ifce.fr

Personne à contacter pour toute demande de renseignements administratifs et/ou réglementaires :

IFCE
Service achats
Route de Troche – BP 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
Tel : 05 55 73 83 23 – 05 55 97 10 45
achats@ifce.fr



5.3 Modalités de paiement

Le paiement est effectué dans le délai de 30 jours, sur présentation de la facture (précisant le numéro de marché) établie en 1 exemplaire adressée à l'établissement passant commande indiqué au paragraphe 5.1.

Attention : tous les documents relatifs au marché, facture comprise, doivent comporter le numéro du marché.

5.4 Contenu et présentation de la proposition

Chaque réponse devra contenir :

1. La présentation de la société.
2. Les références dans le domaine concerné.
3. Le bordereau de prix
4. Une attestation en application des articles 43 – 44 et 46 du code des marchés publics (modèle joint en annexe).
5. Un relevé d'identité bancaire.
6. L'attestation de visite.
7. Un mémoire technique.
8. Un planning prévisionnel des travaux
9. Le DC3 (acte d'engagement)

Tous les documents relatifs à cet appel d'offres doivent être exclusivement rédigés en langue française.

Les contrats sont régis par les lois et règlements français exclusivement. Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française exclusivement.

5.5 Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

5.6 Durée du marché

La durée du marché est de 5 mois à compter de la date de notification.

5.7 Prix

Les prix doivent être présentés hors taxes en complétant le tableau réservé à cet effet.



Les prix sont fermes pendant toute la période d'exécution.

5.8 Descriptif technique

Désignation	Unité	Quantité
Décassement du revêtement existant, compris chargement et évacuation.	M ²	1100,00
Fourniture et mise en œuvre de matériaux de carrière 0/150, compris réglage et compactage (épaisseur moyenne 20 cm)	M ³	220,00
Fourniture et mise en œuvre d'un mélange terre/pierre (mélange de 20/40 diorytique avec terre végétale, épaisseur moyenne 20 cm)	M ³	220,00
Réalisation d'un engazonnement	M ²	1100,00

6 Classement des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Rapidité d'exécution: 30 %
- Prix : 70 %



7 Proposition de prix

Aménagement d'un parking au Puy Marmont HN Pompadour



Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Décaissement du revêtement existant, compris chargement et évacuation.	M ²	1100,00		
Fourniture et mise en œuvre de matériaux de carrière 0/150, compris réglage et compactage (épaisseur moyenne 20 cm)	M ³	220,00		
Fourniture et mise en œuvre d'un mélange terre/pierre (mélange de 20/40 diorytique avec terre végétale, épaisseur moyenne 20 cm)	M ³	220,00		
Réalisation d'un engazonnement	M ²	1100,00		
			TOTAL HT	

Délai de livraison :

TVA applicable :

A le

Désignation du candidat
(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du signataire
(cachet et signature)



8 Attestation sur l'honneur

Je soussigné

En qualité de

Agissant pour le compte de (société) :.....

.....(ou en mon nom propre)

Adresse :

.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE :

- la société que je représente a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail.

Fait à le

.